

## Déclaration liminaire de la FSU CDEN 5 mars 2025

M. Le préfet, Mme la directrice académique des services de l'éducation nationale, Mesdames et Messieurs membres du CDEN,

Alors qu'il faudrait un grand plan d'investissement pour les services publics, alors que les attentes étaient fortes pour améliorer la qualité du service public d'éducation, alors que 2025 aurait dû être enfin une année pour l'école publique confortée par un budget à la hauteur des enjeux et des missions qu'elle porte, une année où les personnels de l'éducation nationale auraient dû être enfin respectés et revalorisés, c'est bien un budget d'austérité pour l'école qui nous est à nouveau présenté. Tailler dans les services publics c'est vraiment une politique de courte vue, c'est penser que les services publics et en particulier celui de l'éducation sont un coût alors qu'ils sont un investissement, un pari sur la jeunesse, sur l'avenir.

Dans cette période d'incertitudes politiques, avec un 1<sup>er</sup> ministre déjà affaibli par un scandale monstrueux, et menacé par une censure, un gouvernement tenu par l'extrême droite, les personnels découvrent la 6<sup>ème</sup> ministre de l'Éducation nationale depuis 2022, Elisabeth Borne. Dans ses vœux envoyés aux personnels, elle affirme que toutes les réformes menées dans l'Éducation nationale n'ont pas été comprises, comme le choc des savoirs. Le refus de la FSU du choc des savoirs ne repose pas sur un problème de non-compréhension des objectifs de cette politique éducative régressive, mais bien au contraire de la volonté de construire une autre politique éducative se donnant comme objectif la réussite scolaire de tous les élèves et étudiants sans organiser un tri scolaire dès les premières années de scolarité.

Dans la loi de finance 2025, la création de 2 000 emplois supplémentaires d'AESH et la non-suppression de 4 000 emplois d'enseignants ne permettent pas de compenser la dégradation des taux d'encadrement liée aux choix budgétaires en défaveur de l'Éducation depuis 2017. Loin de là ... Et même si la perspective des trois jours de carence est a priori écarté, il reste pour la FSU inadmissible qu'un jour de carence soit maintenu et que le passage à 90 % de la rémunération des CMO ne soit pas définitivement abandonné. D'ailleurs les 5 et 12 décembre, les fonctionnaires, dont beaucoup de personnels de l'Éducation nationale, ont exigé la revalorisation de leurs rémunérations et de leurs métiers répondant avec force aux appels à la mobilisation, exigeant le respect mais disant aussi leur fierté d'être fonctionnaires, d'être au service de l'intérêt général.

Dans le 1<sup>er</sup> degré les 470 suppressions de postes annoncées pour la rentrée 2025, dont 10 dans l'académie et avec une dotation pour les P.O. de 0 poste, ne vont pas dans le sens d'une réelle politique d'amélioration des conditions d'accueil des élèves et de travail des personnels de l'Éducation Nationale. Pour la FSU, la baisse démographique doit se traduire par une baisse des effectifs dans toutes les classes et par la création des postes nécessaires à l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement. Cette carte scolaire à moyens constants pour notre département ne permet pas, Madame la Directrice académique, d'ouvrir des postes supplémentaires de TMB, de dispositif ULIS écoles, de reconstituer les postes de RASED qui ont été sacrifiés depuis plus de 15 ans, ni même d'ouvrir des classes partout où cela est nécessaire. Répondre à ces priorités vous aurait obligé de fermer encore plus de classes et de détériorer tout autant les conditions de travail des enseignantes et enseignants du département puisque chaque ouverture doit être compensée par une fermeture.

Dans le second degré, malgré les annonces répétées de baisse, les effectifs restent stables (+ 3 élèves hors Segpa) dans l'ensemble des 31 collèges du Département pour la rentrée 2025. Les moyens alloués à notre département demeurent très insuffisants malgré une dotation globale en hausse de 77 heures :

- le H/E des P.O est de 1,16 soit le plus faible de l'académie.
- l'IPS censé être un indicateur pris en compte dans la distribution des moyens, ne s'avère être souvent qu'une donnée pour agrémenter un tableau, rien de plus. Les Pyrénées Orientales sont littéralement délaissées par le Rectorat : l'IPS est de 94,3 (77,2 pour Perpignan) quand la moyenne Académique se trouve à 103. Les collèges des Pyrénées Orientales sont manifestement sous dotés et nos collégiens discriminés !

Face à cette pénurie de moyens, la répartition des heures est inégale et certains établissements perdent ainsi de nombreuses heures : Prades, Thuir, Cabestany, Elne, Bourg Madame, Saint André, Millas ou Saint Estève perdent 26 heures, Saint Laurent 42 heures ... Soit l'équivalent de nombreuses divisions fermées.

En lycées, la situation n'est guère meilleure avec de fortes restrictions de moyens prévues par le rectorat de Montpellier.

La FSU réaffirme son soutien à l'école inclusive dans l'esprit humaniste initial de la loi de 2005 et à l'accueil de tous les élèves dans des conditions et des lieux permettant leur réussite. Si la loi a permis des avancées dans la scolarisation des élèves en situation de handicap, sa mise en œuvre s'effectue aujourd'hui sans moyens suffisants et au prix d'une forte dégradation des conditions de travail des agent·es. Aujourd'hui cette inclusion est trop souvent synonyme de souffrance pour les élèves directement concernés, pour les autres élèves et de difficultés pour la communauté éducative.

La FSU réclame en urgence des moyens supplémentaires pour faire face aux effectifs chargés dans notre département aussi bien dans le 1<sup>er</sup> comme le 2<sup>d</sup> degré, mais aussi et surtout tenir compte de la situation économique et sociale locale particulièrement dégradée, et offrir à tous les élèves de l'enseignement public les conditions nécessaires à leur réussite scolaire. Aujourd'hui, l'ensemble des experts reconnaissent que les Pyrénées-Orientales, et en particulier Perpignan, sont fortement marquées par une ségrégation sociale et scolaire. Début février, lors d'une conférence dans notre département, l'ancienne ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a même évoqué le terme de "séparatisme". Ces constats confirment et renforcent les analyses et les revendications portées par la FSU sur ce sujet.

Monsieur le Préfet, Madame la DASEN, nous vous demandons solennellement d'intervenir auprès de madame la Rectrice ainsi que des instances ministérielles pour que les Pyrénées-Orientales ne soient plus sous dotés et discriminés. Face à cette situation alarmante, l'État et les collectivités locales doivent impérativement mettre en place un observatoire de la mixité scolaire accompagné d'un plan d'urgence pour l'éducation dans notre département. C'est, et ça restera, le combat prioritaire de la FSU 66.

A l'approche du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, la FSU66 dénonce les attaques contre la fonction publique dont les principales cibles sont les femmes, avec par exemple la réduction de l'indemnisation des arrêts maladie, ou la réforme des bonifications pour enfants qui a réduit les droits des femmes fonctionnaires à la retraite, c'est inacceptable. La FSU exige des moyens pour renforcer les services publics, revaloriser les métiers et garantir une véritable égalité salariale.

Nous ne transigerons pas non plus sur la lutte contre les violences sexistes et sur l'éducation à la vie affective et sexuelle, le courage de Gisèle Pelicot nous oblige toutes et tous. Le combat pour les droits des femmes est un combat pour la société tout entière. C'est la raison pour laquelle la FSU se félicite de la publication du programme d'ÉVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle

et à la sexualité), le 6 février, qui a sonné à la fois comme un soulagement et un moment d'espoir. Soulagement que ce programme soit enfin publié en dépit de l'offensive de l'extrême droite et des critiques réactionnaires qui ont trouvé un écho médiatique, par le relais des médias de Vincent Bolloré, mais aussi politique, notamment par les déclarations d'Alexandre Portier, ministre délégué à la Réussite scolaire et à l'Enseignement professionnel, relayant la supposée existence d'une « théorie du genre ».

L'enseignement catholique privé a aussi émis de grandes réserves, demandant que le texte soit « profondément remanié », remettant en question la légitimité de l'Éducation nationale de dispenser un enseignement de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Malgré toutes ces attaques, voir s'imposer nos principes d'une École émancipatrice, celle qui permet aux élèves de grandir dans leur singularité et ensemble, est donc aussi un motif d'espoir.

Enfin pour conclure, nous nous réjouissons que le Département porte à l'ordre du jour de ce CDEN la question de la laïcité, question à laquelle la FSU est profondément attachée. A l'heure des débats budgétaires, la question du financement public des établissements privés sous contrat ne peut plus être éludée alors qu'il est établi que ces établissements participent à la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse, aucun gouvernement ne peut échapper à l'impérieuse nécessité, pour le pays de réorienter, les fonds publics vers l'école publique laïque.

Face aux crises profondes il est plus que jamais nécessaire de faire société, l'école publique laïque doit donc recevoir les moyens de ses ambitions civiques et intellectuelles. Redonner espoir et ambitions à toute la jeunesse dans tout le pays, nécessite de concrétiser partout les visées émancipatrices de l'école publique laïque. Faute de moyens et d'ambition pour son développement, faute d'une défense véritable face aux attaques qu'elle a subies de la part des réactionnaires de tous bords, elle est aujourd'hui malmenée. Il est urgent que la République soutienne pleinement son école, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays.